


SOLU-TRAP
SECTION 1 - IDENTIFICATION

Identificateur du produit :	SOLU-TRAP
Code du produit :	ST-20
Usage du produit/Description :	TRAITEMENT BIOTECHNOLOGIQUE POUR INTERCEPTEUR À GRAISSES
Nom chimique :	Mélange
Famille chimique :	Mélange
Identificateur du fournisseur :	SOLUTIONS ENBIOTECH PLUS 60 rue Beauvais Delson, Qc, J5B 1W8
Identificateur du fabricant :	SOLUTIONS ENBIOTECH PLUS 60 rue Beauvais Delson, Qc, J5B 1W8
Numéro de téléphone d'urgence :	Canutec (613) 996-6666 24 hrs

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1B Irritation de la peau - Catégorie 3 Irritation des yeux - Catégorie 2B	
Mention d'avertissement	ATTENTION	
Mention de danger	H317	Peut provoquer une allergie cutanée
Conseil de prudence - prévention	P103	Lire l'étiquette avant l'utilisation.
Conseil de prudence - réponse	P305+P351+P338 P337+P313+P333	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer au moins 15 minutes et obtenir des soins médicaux. Si l'irritation des yeux ou l'irritation/éruption cutanée persistent, demander un avis médical.
Conseil de prudence - élimination	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les règlements municipales, provinciales et fédérales.

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Mélange du propriétaire	N/D	2 - 7%
Alcool décyclique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 3%
Culture bactérienne viable	N/A	0.5 - 1%
Les autres ingrédients non énumérés sont non dangereux ou à concentration déclarable.		

SECTION 4 - PREMIER SOINS
Inhalation :

EN CAS D'INHALATION: amener la personne à l'air frais

Contact cutané :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements/bijoux contaminés et les laver avant réutilisation. Appliquer une crème hydratante en cas de dessèchement de la peau.

Contact oculaire :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

Ingestion :

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

SOLU-TRAP
SECTION 5: MESURES EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés :	En cas d'incendie: Utiliser eau, mousse universelle, produits chimiques secs, CO2 pour l'extinction.
Agents extincteurs inappropriés :	Un jet d'eau très puissant dirigé directement dans le produit génère beaucoup de mousse.
Produits combustion dangereux :	Oxyde de carbone, oxyde d'azote.
Équipements de protection :	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
Précautions spéciales :	Retenir les eaux d'écoulement.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle :	Porter des gants de plastique ou de caoutchouc si de grande quantités de vrac sont manipulés. (Voir Section 8)
Intervention en cas de déversement/nettoyage :	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (Voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
Précautions environnementales :	Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. La matière organique contenue dans ce produit est biodégradable.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Procédures de manutention sécuritaire :	Les contenants doivent être identifiés. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à une température ambiante et ne pas excéder 35 ° C. Observer une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manutention de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Exigence en matière de stockage :	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles. Maintenir les contenants fermés. Éviter le gel.
Matériaux incompatibles :	Oxydants forts, acide. Le produit ne se polymérise pas.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE
Limites d'exposition:

Ingrédients	ACGIH PEL		HIOSH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Mélange du propriétaire	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Alcool décyclique propoxylé éthoxylé	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Mesures d'ingénierie :

Système de ventilation adéquat est recommandé.

Protection des voies respiratoires :

Non requis si la ventilation est adéquate.

Mesures d'ingénierie :

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher le produit d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires sur l'hygiène générale :

Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

SOLU-TRAP
SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Liquide translucide jaune
Odeur :	Citronné
Seuil de l'odeur :	Non disponible
pH :	6.5 - 8.5
Point de fusion :	Non applicable
Point initial ébullition :	Non applicable
Point d'éclair :	> 93°C
Taux évaporation (acétate de butyle = 1) :	> 1.0
Inflammabilité :	Non applicable
LIE :	Non applicable
LSI :	Non applicable
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur (air=1) :	Non disponible
Densité relative :	1.0 - 1.01 g/mL
Solubilité :	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Volatiles :	Non disponible
Viscosité :	< 200cPs (Brookfield RV #4 à 20 rpm)

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité :	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation:	Non
Conditions à éviter :	Contact avec matériaux incompatibles
Matières à éviter :	Oxydants fort, acides
Produits de décomposition dangereux :	Oxydes de carbone.

SECTION 11 - DONNÉES TOXYCOLOGIQUES
Données toxicologiques :

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ (espèce)
Mélange du propriétaire	N/D	2 - 7%	Oral (rat) > 2000 mg / Kg	Non disponible
Alcool décyclique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 3%	Oral (rat) > 5000 mg / Kg	Non disponible

Voie d'administration Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.
Effets de l'exposition de courte durée (aiguë):

Inhalation :	Non applicable
Peau :	Pourrait provoquer une irritation cutanée et/ou dessécher la peau.
Yeux :	Peut irriter les yeux.
Ingestion :	Nausées, diarrhée, vomissements et crampes abdominales.

Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :

Inhalation :	Non disponible
Peau :	Non disponible
Yeux :	Non disponible
Ingestion :	Non disponible
Cancérogénicité :	Non cancérogène selon IARC
Tératogénicité :	Non disponible
Mutagénicité :	Non Mutagène
Organe cible :	Non disponible
Condition aggravées par l'exposition :	Non disponible

SOLU-TRAP
SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	Valeur	Espèce
Mélange du propriétaire	N/D	2 - 7%	Non disponible	Non disponible
Alcool décylrique propoxylé éthoxylé	37251-67-5	1 - 3%	Non disponible	Non disponible

Persistance et biodégradation :	Le produit est rapidement biodégradable selon OCDE-301
Potentiel bioaccumulation :	Non bioaccumulatif
Mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

Condition d'entreposage et de manutention des déchets :	Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.
Méthodes d'élimination :	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé

SECTION 15 - INFORMATIONS LA RÉGLEMENTATION

Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :	Les composantes de ce produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste intérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
Autres :	Les composantes du produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Préparée par :	Solutions Enbiotech Plus 60, Beauvais street Delson, Qc, J5B 1W8
Numéro de téléphone :	(450) 638-3344
Date :	January 2017
Version :	1.0
Abbreviations :	
ACGIH	Américan Conference of Gorvermmntal Industrial Hygienists
AIHA	Américan Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration Létale / Lethal Concentration
DL / LD	Dose Létale / Lethal Dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste Extérieur des Substances / Non-Domestic Substances List (NDSL)
LIS	Liste Intérieur des Substances / Domestic Substances List (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
ACGIH	Américan Conference of Gorvermmntal Industrial Hygienists
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
ACGIH	Américan Conference of Gorvermmntal Industrial Hygienists
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuse Utilisées au Travail
STEL	Short-Term Exposer Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont censés être exacts, le fabricant ne fait aucune représentation quant à leurs justesses ou leurs convenances. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.